

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 7 (1957)

Heft: 3

Artikel: Documents espagnols sur des hommes politiques suisses des années 1840-1850

Autor: Haas, Léonard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTS ESPAGNOLS SUR DES HOMMES POLITIQUES SUISSES DES ANNÉES 1840—1850

Par LÉONARD HAAS

Les Archives du Ministère des Affaires Etrangères d'Espagne conservent, dans leurs fonds anciens, une riche collection de rapports politiques que les représentants royaux auprès de la Confédération envoyèrent à leur gouvernement, à Madrid. Sans être une source de première main, ces dépêches relatent, d'une manière précise et complète, les événements qui se déroulèrent chez nous durant le Sonderbund et lors de la fondation du nouvel Etat fédéral. La Légation d'Espagne à Berne, qui habituellement ne s'intéressait guère à nos affaires, ne put s'empêcher, au cours de ces années, de suivre l'évolution de la crise politique que traversait notre pays¹. Il convient de relever que le royaume ibérique essayait, à cette même époque, de regrouper ses forces et de reconquérir le prestige que lui avait fait perdre la première guerre carliste. Cet état de choses explique, d'ailleurs, la circonspection avec laquelle les diplomates espagnols, en Suisse, jugèrent la politique des Grandes Puissances et notamment leurs tentatives d'immixtion dans nos affaires intérieures. Le ton modérément conservateur des rapports des années 1840 à 1850 est, du reste, frappant. On a l'impression, en lisant cette abondante correspondance, que l'Espagne se servait de ses représentants dans notre pays pour tenter un rapprochement avec l'Angleterre.

De ce fonds important, déposé aux Archives diplomatiques de l'Etat espagnol, à Madrid, ressortent particulièrement les lettres de D. Luis López de la Torre Ayllon y Kirsmacker et de José de Nebiet y Costaramón. Les historiens suisses ne devraient pas ignorer, du moins comme source auxiliaire appréciable, ce que ces deux ministres de la reine Isabelle rapportèrent à leur gouvernement.

D. Luis López de la Torre Ayllon y Kirsmacker connaissait notre pays depuis fort longtemps. En effet, il avait fonctionné à deux reprises, en 1818 et de 1824 à 1826, comme traducteur à la Légation d'Espagne à Berne. Par la suite, il avait occupé différents emplois à Turin, à Vienne, à Naples, à Berlin et à Paris. C'est à ce dernier poste qu'il avait été promu ministre plénipotentiaire. C'est dire que López possédait une grande expérience diplomatique lorsqu'il fut envoyé en Suisse, en 1843. Pour se convaincre de ses qualités, il suffit d'examiner les rapports qu'il rédigea durant son séjour dans notre pays. Tous sont le fruit de mûres réflexions et de beaucoup

¹ Les Archives fédérales à Berne ont dressé récemment, aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères d'Espagne, à Madrid, Plaza Provincia 1, un inventaire sommaire des rapports politiques que les représentants espagnols en Suisse envoyèrent à leur gouvernement, de 1840 à 1847. Il s'agit des Legajos 1756 (Correspondencia. Embajadas y Legaciones. Suiza, 1840—1844) et 1757 (ib., 1845—1847). Ces Legajos se trouvent sous la cote X B.

d'objectivité. Ses instructions lui interdisaient, il faut le dire, de se mêler à la lutte mesquine que se livraient nos partis politiques. De plus, il devait éviter de commenter devant des Suisses les intrigues diplomatiques des Puissances du Congrès de Vienne. Jusqu'à son rappel, en janvier 1845, il s'occupa principalement à régler diverses questions relatives aux capitulations militaires et à développer les échanges commerciaux entre les deux pays. A part cela, il fit une propagande assidue auprès des représentations des Grandes Puissances, à Berne, pour le retour de l'Espagne dans le concert des Etats européens².

López appartenait encore à cette génération de ministres étrangers, en Suisse, qui se souciaient d'entretenir des contacts étroits avec nos hommes d'Etat et nos hommes politiques. L'attrait pour ces relations était dû, pour une large part, à la curiosité que suscitaient les idées politiques nouvelles qui cherchaient à se fixer chez nous, à l'encontre des principes hiératiques de la Sainte-Alliance et des vues de Metternich, et qui faisaient grand bruit dans toute l'Europe. Cela étant, la plupart des diplomates, accrédités dans notre pays, tenaient à connaître personnellement les chefs des différents mouvements.

López incarna particulièrement bien cette tendance. Ses rapports politiques nous révèlent, en effet, qu'il s'était lié d'amitié avec l'ancien landamman *Vincent Rüttimann*, de Lucerne, et qu'il entretenait également des relations avec sa famille. Lorsque Rüttimann mourut, en janvier 1844, López en informa Madrid. Il insista notamment sur les qualités et les services que cet homme éminent rendit à son canton et à la Confédération. Il loua les qualités d'orateur et le caractère conciliant du défunt qui avait usé de son influence modératrice sur ses compatriotes souvent passionnés et quelquefois dépourvus de toute expérience politique. Sans aucun doute, López avait vu en Rüttimann un homme à l'esprit ouvert, un homme avec lequel il se retrouvait avec plaisir, pour discuter de problèmes divers et pour éclaircir ou réduire à leurs justes proportions des situations confuses³.

Le conseiller *Joseph Leu*, d'Ebersol, semble avoir, lui aussi, fortement impressionné le diplomate espagnol. En effet, lors de son assassinat, en 1845, López consacra une relation entière à la mémoire du grand chef paysan de Lucerne. Il le décrivit comme un homme droit et loyal, doué d'un jugement très sûr, avançant courageusement ses opinions, d'une conduite irréprochable et d'une foi religieuse ardente. Il loua sa simplicité paysanne et déclara que

² Sur la mission de López auprès de la Confédération suisse, cf. Archives fédérales, archives de la Diète, vol. 2206, pp. 74 et 108. López fut nommé ministre plénipotentiaire par décret du gouvernement provisoire, le 10 septembre 1843. Les lettres de créance datent du 22 septembre 1843. Le 27 septembre 1845, il fut nommé Conseiller royal. Les lettres de rappel portent la date du 28 mai 1846.

³ Cf. annexe I, Leg. 1756. — Sur Rüttimann, cf. H. Dommann: *Vinzenz Rüttimann, ein Luzerner Staatsmann (1769 – 1844)*. *Geschichtsfreund*, vol. 77 (Stans 1922), pp. 149 ss., et vol. 78 (Stans 1923), pp. 109 ss. — Ph. A. von Segesser: *Sammlung kleiner Schriften*, vol. II (Bern 1879), pp. 375 ss.

Leu n'avait jamais rougi de son origine modeste. Selon López, cette attitude lui avait valu, de la part de la population campagnarde, une vive affection et une confiance illimitée, à tel point qu'on l'appelait « père », et cela en dépit de son âge relativement jeune. López risqua, du reste, une comparaison audacieuse : il présenta Leu comme une sorte d'O'Connell, l'homme auquel les Irlandais furent tellement redevables, précisément à l'époque où Leu exerçait son activité politique⁴. Par ailleurs, le diplomate espagnol attira l'attention sur le fait que cet assassinat était vraisemblablement le premier crime politique commis en Suisse. Il ajouta que cet événement avait provoqué une forte impression à Zurich, et que, si d'une manière générale la presse radicale condamnait ce qui s'était passé, il y avait encore des personnes exaltées qui osaient comparer cet acte à la vengeance légendaire de Guillaume Tell... En terminant son rapport, López fit part de ses inquiétudes sur les conséquences de cette mort. Il justifia ses craintes en relatant un entretien que le baron de Werther, ministre de Prusse en Suisse, avait eu avec le vice-avoyer Siegwart-Müller⁵.

Autant la sympathie de López était grande pour Rüttimann et Leu, autant son jugement sur le chef du Sonderbund, *Constantin Siegwart-Müller*, était défavorable. López doit avoir connu cet homme politique à l'occasion de rencontres fortuites et officielles, mais il ne semble pas qu'il ait entretenu des contacts personnels avec lui. Il n'en suivit pas moins, avec beaucoup d'attention, toute l'activité politique de Siegwart-Müller. Lorsque ce dernier fut nommé président du Directoire fédéral, en décembre 1843, López fit remarquer que le choix de cette personnalité « passionnée, audacieuse et d'une ambition sans limites », n'était pas judicieux⁶. Cet avertissement fondé, il le répéta souvent⁷.

D. José de Nebiet y Costaramón avait peut-être moins de brillant que López ; malgré cela, il possédait le même talent d'observation. Avant sa venue en Suisse, en décembre 1848, en qualité de ministre résident, il avait bénéficié d'une formation consulaire et diplomatique à Paris, à St-Petersbourg, à Copenhague, à Gênes et à Turin. Après la suppression de la Légation d'Espagne à Berne, en janvier 1850, il fut transféré à Bruxelles. Au mois d'août 1851, ses supérieurs le rappelèrent à Madrid et lui confièrent la direc-

⁴ Sur Daniel O'Connell (1775-1847), cf. A. Zimmermann : D. O'C., der Befreier u. seine pol. Bedeutung für Irland und England (Paderborn 1909). — D. Gwynn : D. O'C., the Irish liberator (London 1929).

⁵ Cf. annexe II, Leg. 1757. — Leu fut assassiné par un paysan « moralement et financièrement déchu » (Dierauer : Hist. de la Conf. suisse, édit. fr., t. V, p. 836), le 20 juillet, à minuit. — Sur Leu, cf. Th. Bühlmann : Ratsherr Jos. Leu von Ebersol. Werk und Leben (Willisau 1926). — A. Bernet et G. Boesch : Jos. Leu von Ebersol und seine Zeit. Luzern 1945 (Große kath. Schweizer der neuen Zeit, vol. I).

⁶ Madrid, Archivo del Ministerio de Asuntos Exteriores, Correspondencia. Embajadas y Legaciones. Suiza. Leg. 1756, No. 17 : Dépêche de López au Ministère des Affaires Etrangères, Berne, 8 déc. 1843.

⁷ Cf. Dépêches de López au Ministère des Affaires Etrangères d'Espagne, 5 et 19 janvier et 22 février 1844, Nos. 29, 35 et 23 (le tout dans Leg. 1756).

tion d'un important service administratif. A partir du mois de mai 1852 et jusqu'en automne 1853, il remplit les fonctions de ministre plénipotentiaire d'Espagne auprès de la Sublime Porte⁸.

Durant son bref séjour dans notre pays Nebiet s'intéressa vivement à la fondation et au développement du nouvel Etat fédéral. Parmi les dépêches qu'il envoya à Madrid, celle de décembre 1849, concernant l'élection de *Druey* à la présidence de la Confédération, offre un attrait particulier. Nebiet rapporta, en effet, que *Druey*, surnommé dans son canton le «Roi Pontife» en raison de son despotisme anti-clérical, avait évincé, grâce aux quelques voix conservatrices, le candidat officiel de son parti, l'ultra-radical *Näff*. Nebiet ajouta qu'entre deux maux, les conservateurs avaient choisi le moindre. Selon lui, cette nomination pourrait leur être profitable si la situation générale en Europe changeait et si *Druey*, en tant que chef du département de justice et police et instance suprême dans les questions relatives aux réfugiés, se voyait obligé d'accepter ces transformations sous la pression des événements politiques! En réalité, c'était un faible espoir!

Après son élection, au second tour de scrutin, *Druey* prononça un bref discours. Aux dires de Nebiet, ce radical vaudois d'extrême gauche termina son allocution sous les rires d'une partie des députés et sous les protestations de l'autre. Il aurait notamment déclaré: «Si la Providence nous a réservé de plus grandes difficultés, nous les surmonterons grâce à la confiance que nous avons dans le patriotisme de nos concitoyens et grâce à la foi que nous avons en Dieu et en son divin Fils.» Nebiet lui-même fut irrité de ce feu déclamatoire de *Druey* et du manque de respect dont il avait fait preuve en plaçant sa confiance dans le patriotisme des Suisses d'abord, puis en Dieu⁹.

⁸ Les lettres de créance de Nebiet, comme ministre résident en Suisse, sont datées du 19 août 1848. Les lettres de rappel, du 10 déc. 1849, cf. Archives fédérales, Dépt. pol., Légations, Espagne, boîte 532.

⁹ Cf. annexe III, Leg. 1758 (année 1849). Le discours de *Druey* ne figure pas dans le procès-verbal de l'Assemblée fédérale. Nebiet semble avoir insuffisamment cité ce passage. Selon le «Bulletin des délibérations de l'Assemblée fédérale suisse», No 30, du 18 décembre 1849, p. 215, et d'après la Gazette de Lausanne, No 152, du 20 décembre 1849, *Druey* se serait exprimé en ces termes: «...Lorsqu'on a confiance soit en l'avenir de la Suisse, soit en la cause démocratique qui est notre cause; lorsqu'on a foi au patriotisme des citoyens, foi au courage des milices, foi au Dieu Tout-Puissant et en son divin fils, sans l'appui duquel on ne peut rien et sous l'égide duquel la Suisse a toujours été respectée, lorsqu'on a cette foi qui se produit par les œuvres et les faits, eh bien! on peut et on doit se mettre à la brèche et accomplir son devoir quelque pénible qu'il soit et coûte que coûte...» La Nouvelle Gazette de Zurich, No 139, du 25 déc. 1849, défendit le discours de *Druey* contre les attaques allemandes, en le publiant en allemand. Le public suisse était habitué au langage de *Druey*, aussi n'en fut-il pas ému outre mesure. Cette attitude, par contre, ne fut pas celle de tous les ministres étrangers à Berne. Ainsi, le 7 août, l'Autrichien Thom reprit, du discours que *Druey* avait prononcé le 31 juillet au banquet des radicaux bernois à l'occasion du 4^e anniversaire de la constitution bernoise, le passage suivant: «...Ce qu'il s'agit d'établir, c'est la démocratie socialiste, cette démocratie qui ne veut pas partager, mais qui tâche de rendre les parts aussi égales que possible, aussi égales qu'elles doivent être dans une grande famille de frères... La liberté, l'égalité, la fraternité sont une trinité aussi sainte que celle du Père, du Fils et du Saint-Esprit.» De son côté, le ministre anglais

I

No. 35. Luis López de la Torre Ayllon al Ministro de los Asuntos Exteriores en Madrid.

Berna, 19 de Enero de 1844.

.....

... la única noticia que de allí ha venido estos días a llamar tristemente la atención del público ha sido la de la muerte del venerable anciano y antiguo Landammann Vicente Ruttimann que lo fué de toda la Suiza cuando está a fines del siglo pasado y principios del presente formaba una sola república. Su pérdida será un motivo de sincera aflicción no sólo para su familia y su hijo el actual Teniente-Esculteto de Lucerna, Rodolfo Ruttimann, a quien asistía con los consejos de su larga experiencia de los negocios sino también para todos los buenos patricios de este pays que veían en él el hombre más a propósito por la autoridad que le daban sus eminentes servicios, por el don de la palabra que poseía en sumo grado y por su carácter conciliador y afable para contener los apasionados arranques de exclusivismo religioso y político por parte de sus más jóvenes e inexpertos compañeros en el Gran Consejo de aquella república.

.....

II

No. 278: Luis López de la Torre Ayllon al Ministro de los Asuntos Exteriores en Madrid.

Excmo. Señor,

Muy Señor mío: No puedo menos de poner en noticia de V. E. el asesinato que acaba de cometer en el pueblo de Ebersol, parroquia de Hochdorf, del Cantón de Lucerna, en la persona del Señor *Leu*, miembro de aquel Gran Consejo y del de Educación del mismo Cantón, porque semejante suceso tiene todo el alcance de un acontecimiento política para este pays y no dejará acaso de influir gravemente en la respectiva situación de los partidos.

Antenoche poco después de las doce, estando y recostado en su cama el citado Consejero en sa casa propia que vive en dicho pueblo, se le disparó por alguno que sin duda furtivamente penetrará en ella un tiro al parecer de pistola con mano tan certera que quedó muerto en el acto. El asesino no ha podido ser habido ni se conoce hasta ahora a pesar de que inmediatamente la Policía lucernesa señaló un premio de 6000 francos de Suiza al que lograrse entregarle a la justicia; pero su crimen que no vino acompañado de ningún conato de robo apenas puede atribuirse sino a impulsos de una detestable venganza política.

Harries rapporta à Palmerston, le 9 août 1850, que dans ses discours, Druey tenait parfois un langage «which would have been well suited to a Socialist club... He seems to have declared himself to be neither a Liberal nor yet a Radical, but a Democratic Socialist». Il ajoute que Druey essayait de flatter à nouveau l'aile gauche du parti radical, car il avait perdu la faveur des extrémistes à la suite de sa politique énergique à l'égard des réfugiés. Il précise que récemment, il avait trouvé de la résistance auprès du groupe modéré du Conseil fédéral, à savoir Furrer et Ochsenbein; que cette attitude, ajoutée à l'affaire de Fribourg, l'avait irrité à tel point qu'il s'en était plaint à son entourage. «Finding himself abandoned by the moderate party, he has endeavoured to obtain once more the support of the Radicals or Socialists as they now seem to prefer calling themselves. He showed more openly than became the President of the Confederation, his desire for the maintenance in power of the late Government, with whose interests he seems to identify his own, since their downfall, he has lost no opportunity of displaying his hostility, to the new administration. M. Druey attempts however to recover his former position of leader of the Swiss Socialists have been unsuccessful. His old friends no longer place any trust in his professions, and reject his advances with contempt.» Le chargé d'affaires anglais Christie, s'entendait à merveille avec Druey (et Näff). C'est pourquoi, ainsi que le rapporta Karnicki à Schwarzenberg, le 16 février 1852, ses autres collègues du Corps diplomatique et tous les dirigeants conservateurs l'évitaient.

No pocas veces ya he llamado la atención en mi correspondencia sobre la importancia del Señor Leu que por su inmensa popularidad en el Cantón de Lucerna ofrecía en su reducida esfera varios puntos de contacto con el famoso *Agitador* de Irlanda. Hombre recto y de gran sentido, de intachable conducta y profundas convicciones religiosas, por la misma sencillez de sus modales acomodados a la humilde clase de labradores a que pertenecía y de la que nunca quiso separarse, inspiraba tanto cariño y tan ciega confianza a sus compatriotas de las poblaciones rurales que si bien joven aun le llamaban todos Padre. Profesaba abiertamente la opinión de que viciado y corrompido física y moralmente el pueblo de la ciudades, al del campo tocaba recoger y ejercer el mando para bien del pays. Así después de contribuir más que nadie a la reacción que alejó del Gobierno a la fracción semiaristocrática semiradical que lo tenía en 1840, consiguió ponerse en el Gran Consejo al frente de un partido compacto y enérgico compuesto por la mayor parte de aquella gente sencilla que es hoy día quien rige en realidad el Estado y cuyas ideas ultramontanas no son más que el reflexo de sus opiniones personales de su malogrado Gefe. De estas breves indicaciones fácil es inferir, cual será ahora la exasperación de sus muchos y poco ilustrados partidarios y cuan posible ejercen acaso sangrientas represalias con los habitantes de la ciudad de Lucerna más notados por enemigos del difunto. Entretanto el Ministro de Prusia que acaba de regresar de allí, ha tenido ocasión de hablar con el Vice-Esculteto Siegwart, me asegura no sea dable calcular los efectos de la irritación popular, el Gobierno lucernés no perderá medio alguno de precaverlos.

Aquí también en Zurich ha causado profunda sensación este que puede reputarse quizás el primer asesinato política que mancha los anales de esta Confederación, y justicia es decir que hasta la prensa radical zuriquesa la considera bajo el punto de vista que conviene. Pero no extrañaré que en medio de la subversión de ideas introducido por el Radicalismo suizo pretendan algunos compararlo con la célebre venganza del fundador de la independencia helvética.

.....

Zurich, 21 de Julio de 1845
Luis López de la Torre Ayllon

III

No. 103: José de Nebiet y Costaramón al Primer Secretario de Estado en Madrid.

Excm. Señor,

Muy Señor mío. Tengo la honra de poner en conocimiento de V. E. que reunida ayer la Asamblea Federal, esto es el Consejo de los Estados y el Consejo Nacional para proceder a la elección de un nuevo Presidente de la Confederación, ha recaído el nombramiento en la persona de M. Druey, hasta ahora Vicepresidente.

La elección con arreglo a la Constitución no podía recaer en otra persona que en una de las siete que componen el Consejo federal, y el Presidente Dr Furrer no pudiendo ser reeligido, el numero de candidatos quedaba reducido a seis.

Una singular anomalía se ha presentado en esta ocasión. M. Druey hasta época muy reciente había sido uno de los partidarios más acérrimos del radicalismo. A su exageración misma ha debido el elevado puesto que ocupaba, y en materia religiosa su despotismo y arbitrariedad en el Cantón de Vaud de donde es natural, le habían merecido la calificación de *Re Pontifice* del Cantón. Algunos de mis despachos anteriores han informado V. E. de cuanto había desmerecido M. Druey en su propio partido, a consecuencia de las medidas aconsejadas por él en clase de Consejero federal para la expulsión de los refugiados alemanes, y cumplidas en lo posible por el mismo en su clase de encargado del Departamento de Justicia y Policía.

Así es que en la ocasión a que este despacho se refiere, el verdadero partido radical ha reunido sus votos en la persona de M. Näff quien en el Consejo federal es en el día el radical más avanzado; y el partido conservador eligiendo de dos malos él que le ha parecido menor, se ha unido en la votación a los amigos que han quedado fieles a M. Druey, proporcionandole un triunfo de que pudieran arrepentirse si (lo que no es de desear ni prever) cambiando las

circunstancias políticas actuales de Europa, volvían los Estados alemanes al movimiento revolucionario que tantos desastres ha causado. M. Druey bien explícitamente ha declarado que no abandonaba sus principios y en un discurso recientemente pronunciado ha manifestado que si procederá en clase de ministro de Justicia y Policía de manera que parecía implicar contradicción, lo hacía obligado por las circunstancias imperiosas de la época. Así es que poco puede esperar el partido conservador moderado de la cooperación de M. Druey, sino en cuanto las circunstancias le obliguen.

El resultado de la votación ha sido el siguiente:

Votantes 142 — primera prueba:

M. Druey	64
M. Näff	39
M. Munzinger	25
M. Ochsenbein	7
M. Frey-Herose	4
M. Franscini	3

La mayoría absoluta siendo 72, no hay resultado. En la segunda prueba sólo hubo 137 votantes:

M. Druey	76
M. Näff	41
M. Munzinger	15
M. Ochsenbein	3
M. Franscini	1
M. Frey-Herose	1

La mayoría siendo 69, M. Druey fué proclamado Presidente por el presidente de la Asamblea.¹⁰

El Vicepresidente elegido para 1850 ha sido M. Munzinger que ha tenido por competidor inmediato el mismo M. Näff. La votación definitiva ha sido solamente conocida en la quinta prueba. En la primera M. Munzinger había reunida 44 votos contra 38 a favor de M. Näff, en la segunda 47 contra 46, en la tercera 55 contra 48, en la cuarta — anulada por igualdad, en la quinta 74 contra 58. Solamente en esta última reunió M. Munzinger la mayoría absoluta.

M. Druey después de conocida su elección se ha presentado en la Asamblea y en un corto discurso ha manifestado su agradecimiento, concluyendo con estas palabras: «Si la providencia nos reserva pruebas más duras, iremos a su encuentro confiando en el patriotismo de los ciudadanos, en el favor de Dios y su hijo divino.»

La parte mística de este discurso ha exitado risas y repulsa en la Asamblea donde son bien conocidas las opiniones religiosas de M. Druey, quien al hablar del favor del cielo se ha olvidado de la gradación que parecía natural guardarse y ha antepuesto según observará V. E. a la protección divina el patriotismo suizo.

Dios guarde a V. E. m. a.

Berna, Diciembre 18 de 1849.
 Excmo. Señor
 B. I. m. de V. E.
 su más atento y seguro Servidor
 José Nebiet

¹⁰ Comparés au procès-verbal de l'Assemblée fédérale du 17 déc. 1849, No 38, ces chiffres ne jouent pas complètement. Au premier tour de scrutin, sur 143 bulletins délivrés, 139 rentrèrent. La majorité absolue était de 70 voix. Druey en obtint 64 et Näff 30. Au second tour, sur 137 bulletins délivrés, tous rentrèrent. La majorité absolue était de 69 voix. Druey en obtint 76 et Näff, son concurrent, 41.